

**ARTPRICE : COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 26 JUIN 2009**

L'ensemble des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance à l'Assemblée Générale Mixte d'Artprice, qui s'est réunie le 26 juin 2009 au siège social, représentait 2 170 760 actions et 4 294 806 droits de vote soit 34,22 % des titres ayant le droit de vote de la société Artprice et 50,71 % des droits de vote.

➤ Les résolutions proposées au vote des actionnaires portaient sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et son président Thierry Ehrmann sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2008,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice,
- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2008,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Présentation du rapport du conseil d'administration sur les travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du conseil sur les procédures de contrôle interne,
- Lecture du rapport du conseil d'administration sur les opérations réalisées au titre des options de souscriptions ou d'achat d'actions visées par l'article 225-184 du Code de Commerce,
- Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes titulaire et d'un nouveau co-commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Régis VAN LIEFLAND, représentant de FIDUCIAIRE CENTREX, titulaire, et Monsieur Philippe PRIEST, suppléant, dont les mandats sont parvenus à expiration,
- Questions diverses

**ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE**

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes,
- Augmentation du capital social de numéraire réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L.225-129-6 du Code de commerce ; conditions et modalités de l'opération ; pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration à cet effet,
- Questions diverses

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

- Les résolutions concernant l'approbation des comptes sociaux et consolidés ont été approuvées par 4 294 756 voix et ont fait l'objet d'une abstention pour 50 voix.
- Les résolutions concernant l'affectation du résultat de l'exercice, les rapports sur le contrôle interne, le rapport spécial sur les opérations réalisées au titre des options de souscription ou d'achat d'actions, le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, la nomination de Fiduciaire Centrex, représentée par Monsieur Régis Lacroix, et de Monsieur David Humbert en qualité, respectivement, de commissaire aux comptes titulaire et suppléant, le rejet de l'augmentation du capital réservée aux salariés telle que prévue aux articles L. 225-129-6 et L.225-138-1 du code du commerce et le pouvoir au porteur de copies pour remplir toutes les formalités de droit, ont été adoptées à l'unanimité des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance.

Le Président a précisé, notamment, que les Commissaires aux Comptes, dont le mandat arrivait à expiration, ont dû être remplacés dans la mesure où ils ne pouvaient être renouvelés conformément aux dispositions de l'article L 822-14 du code de commerce.

A l'occasion de cette assemblée, le Président et Fondateur d'Artprice, Thierry EHRMANN, a répondu aux interrogations des actionnaires présents.

En premier lieu, les actionnaires ont tenus à être informés de l'état des enquêtes judiciaires dont Artprice est victime en déni de service distribué (DDOS) depuis le 2 juin 2009. Malgré la continuité de l'attaque, Artprice a désormais retrouvé une qualité de service de 99.81 % de disponibilité pour ses 1,3 millions de membres grâce aux moyens mis en œuvres, de filtrages et conservations de logs, avec des sites miroirs dans différents pays (voir les deux précédents communiqués du 5 et 9 juin 2009).

Le Président a indiqué que l'ensemble des services judiciaires amène leur plein concours pour poursuivre et cibler l'organisation criminelle responsable de cette infraction visée, entre autres, par l'article 223-2 du code pénal. Il a précisé, qu'à ce titre, l'enquête de flagrance se perpétue, compte tenu de la continuité du délit. Les premières analyses des experts nommés par le Parquet, ainsi que les laboratoires de recherche indépendants, confirment qu'il s'agit d'une attaque sophistiquée avec des moyens financiers très importants. Les soupçons d'Artprice sur les possibles commanditaires se resserrent désormais vers son premier communiqué visant, entre autres, les parties au paragraphe 2-3 " Faits exceptionnels et litiges" du rapport annuel d'Artprice 2008 publié le 30 avril 2009. De même, la concomitance de cette attaque avec le débat, la même semaine, sur la transposition, en droit interne, de la Directive communautaire 2006/123/CE sur les services incluant la notion d'opérateur en ligne pour les ventes aux enchères, est désormais privilégiée dans les poursuites judiciaires que mène Artprice.

Artprice, au regard des mesures conservatoires réalisées par officier ministériel, déposera certainement, via Artprice Inc USA, une deuxième plainte pénale aux USA pour bénéficier des mesures coercitives du législateur américain.

Thierry EHRMANN, fondateur d'Artprice, a confirmé que la transposition, en droit interne, de la Directive communautaire 2006/123/CE sur les services incluant la notion d'opérateur en ligne pour les ventes aux enchères était parfaitement conforme aux différents travaux parlementaires et commissions auxquels Artprice a amené son concours et ses données. Du fait de la crise économique et financière mondiale, la quasi totalité des maisons de ventes mondiales se rapproche d'Artprice pour réaliser, dès l'adoption de la Directive, leurs enchères en ligne, grâce à la place de marché normalisée d'Artprice et ses 1,3 millions de membres.

L'intérêt croissant des clients, actionnaires et Maisons de ventes partenaires d'Artprice s'est témoigné avec la mise en ligne du documentaire d'Etienne Perrone HD de 23 minutes sur l'Histoire d'Artprice, la révolution du marché de l'art et son avenir. Ce film, désormais en ligne sur <http://web.artprice.com/video/> en version française, anglaise, chinoise, allemande, espagnole et italienne, a dépassé les 370 000 consultations en 9 semaines. Ces chiffres de consultation, pour un documentaire d'entreprise, sont hors normes et montrent la face non visible d'Artprice. Les 2900 Maisons de ventes qui ont reçues le DVD ont produit des témoignages exceptionnels sur le savoir faire et les process d'Artprice depuis 1987.

A la question des actionnaires sur l'évolution du Marché de l'Art face à la crise mondiale, le Président indique que, grâce à l'AMCI (indice de confiance du marché de l'art en temps réel l'Art Market Confidence Index qui fait désormais référence dans le marché de l'art et la presse économique), Artprice constate, depuis le début avril 2009, face à une correction attendue sur le marché de l'art qui a été naturellement impacté par la crise financière et la récession économique mondiale, une hausse de son indice de confiance sur l'ensemble des pays qui représente 80 % du marché de l'art. Cette confiance se retrouve notamment aux USA qui ont été les premiers touchés par la crise du marché de l'Art.

Le Président a présenté les nouveaux services d'Artprice accessibles par l'iPhone® avec, notamment, des services, comme le "One Day", qui pourront faire l'objet d'un paiement par le kiosque "Apple Stores®" au niveau mondial. Tous ces services sont intégralement déclinables dans la version ANDROID® de Google.

Les actionnaires ont demandé l'opportunité de rachat des sites d'art en ligne qui sont affectés par la crise. Thierry EHRMANN a répondu que des milliers de sites s'étaient naturellement interrompus et que, dans le cadre de sa politique sélective, seuls les sites présents sur l'Internet depuis au moins 10 ans pouvaient représenter un intérêt potentiel pour Artprice dans le cadre d'un rachat se limitant exclusivement au DNS et à la marque dudit service.

Enfin, il a été présenté aux actionnaires la version Chinoise du site Artprice qui constitue, pour les années à venir, l'extension naturelle du marché de l'art. Toutes les réalisations de produits et services d'Artprice sont désormais traduites en 5 langues, dont le Chinois.

Le Président remercie l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant massivement exprimé leur soutien et leur satisfaction quant à la gestion de la société, son activité durant l'exercice clos et ses projets tels qu'ils leur ont été présentés.

* * * * *

Source: www.artprice.com ©1987-2009 thierry Ehrmann

Pour découvrir l'univers d'Artprice en vidéo : <http://web.artprice.com/video>

Artprice est le leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'art avec plus de 25 millions d'indices et résultats de ventes couvrant 405 000 artistes. Artprice Images(R) permet un accès illimité au plus grand fonds du marché de l'art au monde, bibliothèque constituée de 108 millions d'images ou gravures d'oeuvres d'art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens. Artprice enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 2 900 Maisons de ventes et publie en continu les tendances du marché de l'art pour les principales agences et 6300 titres de presse dans le monde. Artprice diffuse auprès de ses

1 300 000 membres (member log in), ses annonces normalisées, qui constituent désormais la première place de marché mondiale pour acheter et vendre des oeuvres d'Art (source Artprice).

Artprice est cotée sur Eurolist by Euronext Paris : Euroclear : 7478 - Bloomberg : PRC - Reuters : ARTF

Contact: Josette Mey - tel: +33-(0)478-220-000, e-mail: ir@artprice.com